

Nantes, le 28 janvier 2021

La Région totalement engagée dans la campagne de vaccination

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, l'a dit et répété depuis le 1^{er} jour de la campagne vaccinale : « *la Région est aux côtés du gouvernement pour accélérer et amplifier la vaccination, qui est l'affaire de tous : Etat, Région, départements et communes. L'unité nationale est une condition indispensable pour gagner la guerre contre le virus* ». La Région s'apprête à déployer une batterie de mesures dont l'objectif est de faciliter l'accès aux centres de vaccination, de former toujours plus de personnels pour tester la population et de soutenir l'effort financier des collectivités engagées en 1^{ère} ligne.

- **Transports régionaux gratuits pour se rendre dans un centre de vaccination**

A partir du 29 janvier prochain, tous les transports du réseau régional Aléop (trains, cars, bateaux et transports à la demande) seront gratuits pour se rendre dans un centre de vaccination. La simple présentation d'un justificatif de rendez-vous et d'une carte d'identité suffira pour obtenir la gratuité du transport régional. A cet égard, une grande souplesse sera observée s'agissant des personnes les plus âgées, qui prennent le plus souvent rendez-vous par téléphone et ne disposent pas d'Internet pour recueillir la confirmation de leur rendez-vous.

- **Plus de personnels formés pour tester la population**

Dans le cadre du renforcement du dispositif de dépistage et de contact tracing souhaité par l'Agence Régionale de Santé, la Région financera à hauteur de 100 000 euros la formation de « médiateurs de lutte anti-COVID » que l'ARS déploiera d'ici fin mars sur l'ensemble du territoire. Ces agents seront en mesure d'intervenir sur toute la chaîne de dépistage : accueil administratif, prélèvements et tests antigéniques, délivrance de messages de prévention, etc. La Région soutiendra ainsi la formation de près de 650 médiateurs anti-Covid-19 dans le cadre d'une convention avec l'ARS.

- **10 000 euros pour les communes qui hébergent un centre de vaccination**

La Région va mobiliser une aide exceptionnelle de 10 000 euros à destination de chaque commune ou intercommunalité qui héberge un centre de vaccination homologué par l'ARS. S'ils sont au nombre de 35 aujourd'hui à l'échelle régionale, ces centres ont vocation à devenir plus nombreux à mesure que la campagne de vaccination s'étendra à d'autres catégories de population. La Région soutiendra évidemment cet effort dans la durée.

La Région est à la disposition de l'Etat pour envisager toute nouvelle mesure qui permettrait de déployer la campagne vaccinale avec toujours plus d'efficacité.

« *La commande et l'acheminement des doses de vaccin ne relèvent pas de la compétence régionale. A l'inverse, nous faisons tout ce que nous pouvons en termes de transports, de formation ou de soutien aux collectivités pour faire de cette campagne une réussite collective. La mobilisation de tous est indispensable si nous voulons tourner la page de cette épidémie le plus vite possible* », estime Christelle Morançais pour qui « *la seule solution à cette crise, c'est le collectif* ».

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – 06 77 66 11 16